

HONORAIRE TRANSACTION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES T.T.C
De 1,00 € à 130 000,00 €	9% du prix de vente Au minimum : 5 000,00 € / Au maximum : 11 700,00 €
De 131 000,00 € à 180 000,00 €	8 % du prix de vente Au minimum : 10 480,00 € / Au maximum : 14 400,00 €
De 181 000,00 € à 250 000,00 €	7,50 % du prix de vente Au minimum : 13 575,00 € / Au maximum : 18 750,00 €
De 251 000,00 € à 400 000,00 €	7 % du prix de vente Au minimum : 17 570,00 € / Au maximum : 28 000,00 €
A partir de 401 000,00 €	6 % du prix de vente Au minimum 24 060,00 € / Au maximum : 60 000,00 €

HONORAIRE DE LOCATION

Honoraires de location sont dus à compter de la réalisation de la prestation. Barème à compter du 1^{er} avril 2022.

Visite, constitution du dossier, rédaction de bail (A la charge du bailleur et du locataire)	8,00 € T.T.C du m ²
États des lieux d'entrée (A la charge du bailleur et du locataire)	3,00 € T.T.C du m ²
Rédaction d'acte hors location et hors gestion (Bail/Etat des lieux)	200,00 € T.T.C Ou 3,00 € T.T.C du m ²
Local commercial ou professionnel (A la charge du bailleur et du locataire)	30,00 % H.T du loyer annuel + 20,00 % de T.V.A